

Un taux de chômage stable à 6,3 %, doublé d'une accélération de la hausse des postes vacants

Au 31 juillet 2026, l'ADEM compte 19.943 demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits, c'est-à-dire 1.547 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2025 (+8,4 % sur un an).

Cette augmentation sur un an est pratiquement deux fois plus forte chez les demandeurs d'emploi les plus qualifiés (+16,3 %), lesquels pèsent pour un tiers de l'ensemble des personnes concernées. Du point de vue des tranches d'âge, la hausse est plus marquée chez les jeunes (+10 % sur un an) et l'est moins chez les 45-64 ans (+6,8 % sur un an).

En termes de métiers recherchés, les plus fortes progressions concernent les métiers de l'informatique (catégorie [ROME M18](#)), du nettoyage et de la propreté industrielle (catégorie [ROME K22](#)), de la banque (catégorie [ROME C12](#)) ainsi que du droit (catégorie [ROME K19](#)). Les métiers de support aux entreprises sont également particulièrement prisés, avec une demande accrue pour ceux de la comptabilité et de la gestion (catégorie [ROME M12](#)), du secrétariat et de l'assistance (catégorie [ROME M16](#)) ainsi que ceux de l'organisation et des études (catégorie [ROME M14](#)).

Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières et calculé par le STATEC, s'établit à 6,3 %.

Au mois de juillet 2026, le nombre de nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi résidents présente une diminution de 1,9 % sur un an, avec 2.799 nouvelles inscriptions contre 2.854 en juillet 2025.

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents qui bénéficient de l'indemnité de chômage complet s'établit à 10.148¹ à la fin du mois. Les demandeurs d'emploi ayant le statut de reclassement professionnel et bénéficiant de l'indemnité d'attente (IA) ou de l'indemnité professionnelle d'attente (IPA) sont, quant à eux, au nombre de 1.587².

Le nombre de résidents bénéficiaires d'une mesure en faveur de l'emploi est de 4.441, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à juillet 2025.

S'agissant des non-résidents, 870 personnes se sont inscrites à l'ADEM en juillet 2026 (+16,0 % sur un an). Les demandeurs d'emploi non-résidents disponibles sont au nombre de 4.128 personnes (+24,5 % sur un an), dont 2.482 avec le statut de personne en reclassement professionnel externe et sont donc, à ce titre, éligibles à des aides financières versées par l'ADEM aux mêmes conditions que les résidents. Pour cette dernière catégorie, la hausse sur un an est de 9,5 %. Les autres non-résidents inscrits à l'ADEM ont procédé à une inscription spontanée, sans pouvoir prétendre à aucune aide financière. À la fin du mois de juillet 2026, cette catégorie compte 1.646 personnes (+56,9 % sur un an).

1.068 demandeurs d'emploi non-résidents bénéficiaires du statut de reclassement professionnel externe ont touché des indemnités de chômage complet en juillet 2026, et 1.863 ont bénéficié du versement d'une indemnité d'attente (IA) ou d'une indemnité professionnelle d'attente (IPA)³.

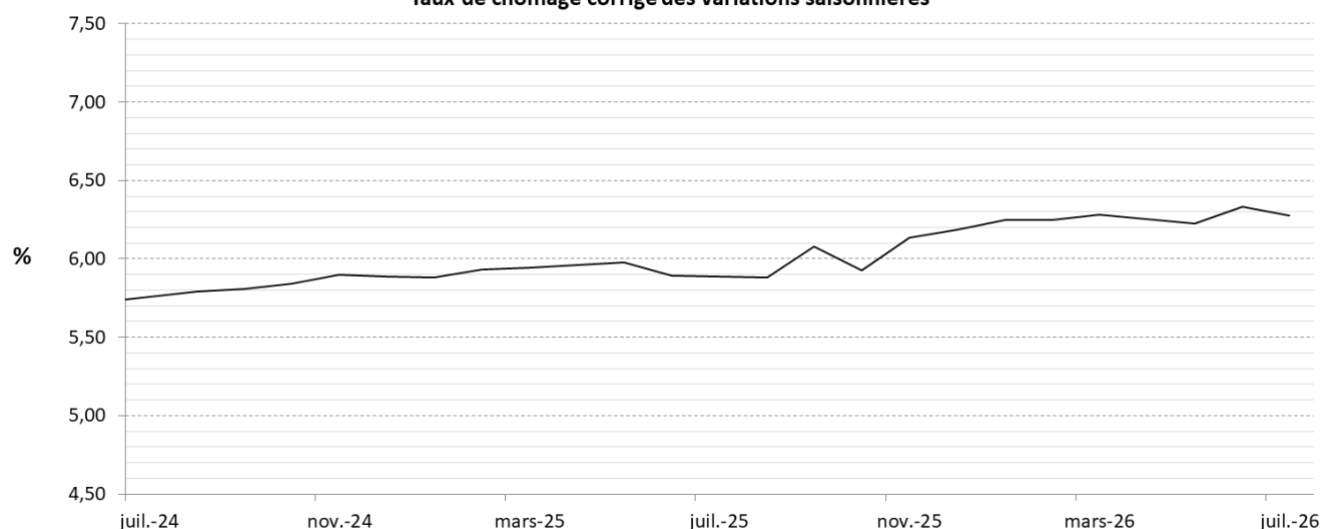
En juillet 2026, les employeurs ont déclaré 3.754 postes vacants à l'ADEM, ce qui correspond à un bond de 12,8 % par rapport à juillet 2025. Le stock d'offres d'emplois disponibles en fin de mois s'établit à 7.183 postes, une progression de 6,5 % sur un an. Les métiers qui enregistrent la plus forte hausse en glissement annuel se situent dans les domaines des soins paramédicaux (catégorie [ROME J15](#)), des systèmes d'information et de télécommunication (catégorie [ROME M18](#)), ainsi que dans l'action sociale, socio-éducative et socio-culturelle (catégorie [ROME K12](#)), la construction (catégorie [ROME F11](#)) et l'organisation et les études (catégorie [ROME M14](#)).

¹ Les séries statistiques relatives aux bénéficiaires du chômage complet / IA / IPA font l'objet d'une révision mensuelle glissante sur les douze derniers mois afin de prendre en compte l'attribution rétroactive des droits à indemnisation.

² Voir note précitée.

³ Voir note précitée.

Taux de chômage corrigé des variations saisonnières



Source : STATEC

	juillet-26	Part %	juillet-25	Variation sur un an %
1. Demandeurs d'emploi				
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	19.943		18.396	1.547 8,4
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4.441		4.203	238 5,7
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	4.128		3.315	813 24,5
Non-résidents à capacité de travail réduite (reclassement professionnel externe)	2.482	60,1	2.266	216 9,5
Non-résidents sans statut spécifique	1.646	39,9	1.049	597 56,9
Ouvertures de dossiers (inscriptions)	3.669		3.604	65 1,8
Résidents	2.799	76,3	2.854	-55 -1,9
Non-résidents	870	23,7	750	120 16,0
2. Demandeurs d'emploi indemnisés				
Bénéficiaires du chômage complet	11.216		11.729	-513 -4,4
Résidents	10.148	90,5	10.550	-402 -3,8
Non-résidents à capacité de travail réduite (reclassement professionnel externe)	1.068	9,5	1.179	-111 -9,4
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	3.450		3.252	198 6,1
Résidents	1.587	46,0	1.539	48 3,1
Non-résidents	1.863	54,0	1.713	150 8,8
3. Offres d'emploi				
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	3.754		3.328	426 12,8
Postes vacants disponibles en fin du mois	7.183		6.747	436 6,5

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui, à la date du relevé statistique, n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui, à la date du relevé statistique, est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui, à la date du relevé statistique, n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des articles L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données ci-dessus se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>). Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/#resources>)

Les données d'août 2026 seront publiées le 21 septembre 2026.

Contact : François-Xavier Borsi | 247-85485 | Francois-Xavier.Borsi@adem.etat.lu